

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2022

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Macaza tenue à l'hôtel de ville de La Macaza, au 53, rue des Pionniers, le 4 octobre 2022, à 16h30.

SONT PRÉSENT.E.S : la conseillère Brigitte Chagnon ainsi que les conseillers Raphaël Ciccariello, Joseph Kula et Benoît Thibeault

SONT ABSENTES : Les conseillères Joëlle Kergoat et Marie Ségleski

Sous la présidence du maire, M. Yves Bélanger. Aussi présente Vicki Emard, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Le quorum ayant été constaté par la greffière-trésorière adjointe, le maire déclare la séance ouverte. Il est 16h31.

La greffière-trésorière par intérim et directrice générale par intérim certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres du conseil le 28 septembre 2022.

2022.10.220

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour a été distribué et qu'il se détaille comme suit;

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
3. Résolution – Constatation de la régularité de la séance extraordinaire et validation de l'avis de convocation de la séance extraordinaire du 4 octobre 2022
4. Résolution – Autorisation de signatures pour l'achat de la propriété matricule 0737-06-8322-0-000-0000
5. Résolution – Mandat à Me Gérard Morency de Deveau avocats pour conseiller et représenter la Municipalité dans un dossier citoyen
6. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
7. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller monsieur Benoit Thibeault
Et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour

ADOPTÉE

Vicki Emard
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2022

2022.10.221

RÉSOLUTION - CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE ET VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2022

Il est proposé par le conseiller monsieur Joseph Kula
Et résolu à l'unanimité

QUE l'avis de convocation ait été fait conformément à l'article 156 du Code municipal du Québec.

ADOPTÉE

Vicki Emard
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

2022.10.222

RÉSOLUTION – AUTORISATION DE SIGNATURES POUR L'ACHAT DE LA PROPRIÉTÉ MATRICULE 0737-06-8322-0-000-0000

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal désirent mener et encadrer différentes actions dans le noyau villageois de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil souhaitent bonifier la qualité de vie des résidents de La Macaza;

CONSIDÉRANT QUE pour réaliser ce projet, l'acquisition de la propriété matricule 0737-06-8322-0-000-0000 est essentielle;

Il est proposé par le conseiller monsieur Benoit Thibeault
Et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, madame Vicki Emard ainsi que le maire Yves Bélanger ou la mairesse suppléante Joëlle Kergoat à signer tout document en lien avec l'achat du matricule 0737-06-8322-0-000-0000 au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE

Vicki Emard
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2022

2022.10.223

RÉSOLUTION – MANDAT À ME GÉRARD MORENCY DE DEVEAU AVOCATS POUR CONSEILLER ET REPRÉSENTER LA MUNICIPALITÉ DANS UN DOSSIER CITOYEN

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite recourir aux services de l'avocat Gérard Morency pour l'appuyer dans ses démarches dans un dossier citoyen;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a entamé les discussions avec Me Morency le 11 août dernier et qu'elle se trouve satisfaite de ces discussions préliminaires;

Il est proposé par le conseiller monsieur Raphaël Ciccariello
Et résolu à l'unanimité

DE MANDATER Me Gérard Morency de Deveau avocat pour conseiller et représenter la municipalité dans un dossier citoyen à un taux horaire préférentiel de 250\$.

ADOPTÉE

Vicki Emard
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

PÉRIODE DE QUESTIONS

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2022

2022.10.224

LEVÉE DE LA SÉANCE
RÉSOLUTION – LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour ayant été épuisé,

Il est proposé par la conseillère madame Brigitte Chagnon
Et résolu à l'unanimité

De lever la séance à 16h33

ADOPTÉE

LE MAIRE

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Yves Bélanger

Vicki Emard